



DEMANDE DE DÉROGATION AUX SECTEURS SCOLAIRES POUR LES ÉCOLES DE VAULX-EN-VELIN

Cadre réservé à l'administration :

Date de réception

Date de traitement

Dossier complet motif

Direction de l'Éducation

Place de la Nation – CS 40002 - 69518 Vaulx-en-Velin CEDEX

04 72 04 81 51 - gufamilles@mairie-vaulxenvelin.fr - www.vaulx-en-velin.net

Horaires d'ouverture : tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 17h, fermé le mardi matin.

Mairie Annexe

Rue Joseph Blein - 04 72 37 53 15

Horaires d'ouverture : mardi 13h30-19h, mercredi 8h30-12h30 et 13h30-16h, jeudi 8h30-16h, vendredi 8h30-12h30 et 13h30-17h, samedi 9h-12h.

ÉLÉMENTAIRES & MATERNELLES

ENFANT

Nom :

Prénom :

Né(e) le :

À :

École et classe actuelles :

Ou première scolarisation pour l'année 2023-2024 :

ÉCOLE DE SECTEUR

Maternelle Élémentaire

COMMUNE

ÉCOLE DEMANDÉE

Maternelle Élémentaire

COMMUNE

**PÉRIODE DES DEMANDES DE DÉROGATIONS
À PARTIR DU LUNDI 27 FÉVRIER 2023**

À RETOURNER AU PLUS TARD LE DIMANCHE 7 MAI 2023

Conformément au Règlement des dérogations aux périmètres scolaires, la décision de la Mairie est rendue en fonction :

- du motif de dérogation ;
- de la capacité d'accueil scolaire et périscolaire de l'école demandée.

Les enfants du secteur scolaire de l'école demandée restent prioritaires.

Les réponses aux demandes de dérogation sont transmises uniquement par courrier.

INFORMATIONS CONCERNANT LA FAMILLE

REPRÉSENTANT LÉGAL 1

Lien avec l'enfant :

Nom :

Prénom :

Né(e) le :

À :

Adresse :

Tél :

Mobile :

REPRÉSENTANT LÉGAL 2

Lien avec l'enfant :

Nom :

Prénom :

Né(e) le :

À :

Adresse :

Tél :

Mobile :

SITUATION DE FAMILLE

En couple Parent isolé ou famille monoparentale Séparé(e)/divorcé(e)

Si séparé(e)/divorcé(e), garde de (ou des) enfant(s) : Mère Père Garde alternée

Rappel : Article 372-2 du Code civil : chacun des parents est réputé agir avec l'accord de l'autre, quand il fait seul un acte usuel de l'autorité parentale relativement à la personne de l'enfant. Article 441-7 du code pénal : est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende le fait d'établir une attestation faisant états de fait matériellement inexacts.

MOTIFS DE DÉROGATION ET PIÈCES JUSTIFICATIVES CORRESPONDANTES

Rapprochement de fratrie :

Certificat de scolarité de l'année en cours du frère ou de la sœur dans l'école demandée

Garde dans le secteur demandé par une assistante maternelle agréée et déclarée ou employée déclarée :

Contrat de travail de la personne qui assure la garde faisant apparaître le nom de l'enfant et le lieu de garde

Bulletin de salaire récent de la personne qui assure la garde

Attestation de travail des parents

Garde dans le secteur demandé par les grands-parents, oncle ou tante de l'enfant :

Livret de famille établissant le lien de parenté

Justificatif de domicile de moins de 3 mois de la personne qui assure la garde

Attestation de travail des parents

Explications concernant le mode de garde

Handicap ou trouble invalidant de la santé de l'enfant :

Certificat médical

Notification MDPH

LES COPIES DES PIÈCES JUSTIFICATIVES DOIVENT ÊTRE JOINTES AU DOSSIER.

ATTESTATION À REMPLIR UNIQUEMENT SI LES PARENTS SONT SÉPARÉS, DIVORCÉS OU EN INSTANCE DE DIVORCE

Je soussigné(e) M. Mme.....Né(e) le :

ATTESTE SUR L'HONNEUR

être séparé(e) de M. Mme.....

Domicilié(e) au

OU

être divorcé(e) de M. Mme.....

Domicilié(e) au

Dans les deux cas, je m'engage à informer l'autre parent de la présente démarche d'inscription dans un établissement scolaire de la ville de Vaulx-en-Velin, agir avec son accord exprès et atteste avoir l'autorité parentale de l'enfant concerné par la demande de dérogation.

Fait à le Signature :

Pièces à joindre obligatoirement :

- Copie recto/verso de votre pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport)
- Si les parents sont divorcés, copie du dernier jugement de divorce.

INFORMATIONS SUR LA PROTECTION DES DONNÉES AUTORISATIONS DE RECUEIL, DE TRAITEMENT ET DE CONSERVATION DES DONNÉES PERSONNELLES

Les informations personnelles recueillies dans ce formulaire sont obligatoires et nécessaires dans le cadre de la demande d'inscription scolaire et d'inscription aux activités organisées par la Direction de l'éducation que vous effectuez pour votre enfant.

Ces informations feront l'objet d'un traitement informatisé par la Direction de l'éducation de la Ville de Vaulx-en-Velin en charge du traitement de votre demande. Elles seront conservées durant tout le cycle scolaire de votre enfant.

Pendant cette période, l'accès à vos données personnelles est strictement limité aux personnels des Services municipaux, l'Éducation nationale, et aux organismes sous traitants.

Conformément à la loi « informatique et liberté » du 6 janvier 1978 modifiée et au règlement Européen n°2016/679/UE du 26 avril 2016 (applicable depuis le 25 mai 2018), vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de vos données ou encore de limitation de traitement.

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant, ce refus étant susceptible de compromettre la prise en compte de votre demande et son traitement.

Vous pouvez sous réserve de la production d'un justificatif d'identité valide, exercer vos droits en contactant le DPO de la Ville de Vaulx-en-Velin, place de la Nation, 69120 Vaulx-en-Velin ou par mail à l'adresse suivante : dpo@mairie-vaulxvelin.fr

J'atteste avoir pris connaissance de mes droits en matière de protection de mes données personnelles et autorise le recueil, le traitement et la conservation de mes données personnelles par la Ville de Vaulx-en-Velin.

J'autorise l'utilisation de mes coordonnées pour l'envoi de toutes communications relatives à la Direction de l'éducation de la Ville de Vaulx-en-Velin.

Fait à Vaulx-en-Velin, le

Signature du responsable légal :

PARTIE RÉSERVÉE À LA VILLE ET À L'ÉDUCATION NATIONALE

Avis de l'école demandée

Avis : _____

Date : _____ Tampon et signature :

Avis de l'école de secteur

Avis : _____

Date : _____ Tampon et signature :

Lorsque les parents ne sont pas domiciliés à Vaulx-en-Velin

Avis de la commune d'origine Accord pour le départ de l'enfant Désaccord pour le départ de l'enfant

Date : _____ Tampon et signature :

Décision finale de la Mairie de Vaulx-en-Velin

Avis de la Mairie de Vaulx-en-Velin :

FAVORABLE

DÉFAVORABLE

Date : _____ Tampon et signature :

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à produire des données dont le destinataire est la Mairie de Vaulx-en-Velin. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016 (applicable depuis le 25 mai 2018), vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à : gufamilles@mairie-vaulxenvelin.fr

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

